

REF : AT/DOT A.CENTRE / SDFS/DPM/252/2024

Alger le : 09 JUL 2024

## Madame la Gérante de l'entreprise HEALTHY CLEAN

Douar Belgaid, coop souag ben yahia N° 288, Bir el Djir, ORAN

### OBJET : Mise en demeure

Conformément au marché à commande N°01/2024 signé entre Algerie Telecom DOT Alger Centre et l'entreprise de nettoyage HEALTHY CLEAN en date du 19/06/2024, portant sur la prestation de nettoyage et de desherbage au niveau des sites de la DOT Alger Centre, il a été constaté de nombreux dysfonctionnements et manquements par rapport aux clauses du marché, notamment :

- Manque de femmes de menages dans divers sites de la DOT Alger Centre ;
- Non respect des horaires de travail de (07h00 a 11h00) et de (07h00 a 16h00) ;
- Femme de menage qui nettoie divers sites (1 femme de menage pour le CA Birmouradrais, l'Actel Birmouradrais, CMP Birkhadem.....)
- Manque de produits et materiels de nettoyage sur les sites de nettoyage,
- Non livraison des chariots et escabeaux ;
- Non enlevement des detritus apres l'operation de desherbage en niveau du CMP et de l'Actel Ain Naadja.

Par conséquent, vous êtes mis en demeure de remédier à ces carences dans un délais de 5 jours apres notification de la mise en demeure.



بن شعبان عبد الرحمان  
المدير العملي لعمليات  
الاتصالات  
الجزائر وسط